



REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de
SEINE ET MARNE

Arrondissement de
TORCY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 11 DÉCEMBRE 2014

Le jeudi 11 décembre 2014 à 18h30, les Membres du CONSEIL MUNICIPAL, régulièrement convoqués en séance le 05/12/14, se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur RABASTE, Maire.

Etaient présents :

M. Brice Rabaste, Mme Colette Boissot, M. Alain Mamou, M. Jacques Philippon, Mme Céline Netthavongs, M. Pierre Barban, Mme Audrey Duchesne, M. Benoît Breysse, Mme Michèle Dengreville, M. François-Xavier Binvel, Mme Nicole Saunier, M. Christian Quantin, M. Guillaume Segala, M. Marcel Petit, Mme Gabrielle Marquez Garrido, Mme Martine Broyon, Mme Monique Sibani, M. Philippe Maury, M. Alain Senechal, Mme Sylvie Decombas, Mme Nathalie Dubois, M. Christian Couturier, M. Charles Aronica (absent au point n° 1), M. Laurent Dilouya, Mme Angela Avond, M. Franck Billard, Mme Catherine Morio, Mme Lydie Autreux, Mme Annie Ferri, M. Paul Athuil, M. Jean-Jacques Marion, Mme Isabelle Guilloteau, Mme Lucia Pereira, M. Alain Tapprest.

Ont remis pouvoir :

Mme Claudine Thomas à M. Brice Rabaste, M. Olivier Savin à Mme Audrey Duchesne, Mme Marie-Claude Saulais à M. François-Xavier Binvel, Mme Nathalie Le Nevanic à M. Christian Quantin, M. Stéphane Bossy à M. Jacques Philippon, Mme Sylvia Guillaume à Mme Céline Netthavongs, Mme Victoria Pavan à M. Benoît Breysse, M. Frank Mouly à Mme Annie Ferri, M. Emeric Brehier à Mme Isabelle Guilloteau, Mme Béatrice Troussard à M. Alain Tapprest, Mme Cécile Goutmann à Mme Lydie Autreux.

Secrétaire de séance : Mme Audrey Duchesne

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Le Conseil Municipal a décidé :

D'approuver les comptes rendus des Conseils Municipaux des 4 et 17 novembre 2014
(Approbation à l'unanimité)

- 1) **D'adopter** la Décision Modificative de crédits n° 2 qui s'équilibre :
- pour la section de fonctionnement, en dépenses, par des virements de crédits
 - pour la section d'investissement, en dépenses et en recettes, à 165 617,08 €
- (Unanimité)

- 2) **D'adopter** le Budget Primitif 2015 qui s'équilibre en dépenses et en recettes.

D'approuver le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre budgétaire pour la section de fonctionnement à l'exception du chapitre 657 qui fait l'objet d'un vote spécialisé
- au niveau du chapitre budgétaire pour la section d'investissement

(Majorité absolue des suffrages exprimés : 36 pour, 9 contre)

- 3) **De fixer** les tarifs municipaux 2015.

De fixer la date d'effet du quotient familial 2015 et de l'ensemble de ces tarifs au 2 janvier 2015.

D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document afférent à la mise en œuvre de ces tarifs.

(Majorité absolue des suffrages exprimés : 36 pour, 9 contre)

- 4) **De décider** d'inscrire au budget de l'exercice 2015 des subventions au moins égales à ces montants pour les associations et organismes considérés :

Dénomination organisme	Montant avance sur subvention 2015
Comité d'Actions Sociales et Solidaires	70 000 €
Association du Théâtre de Chelles	350 000 €
C.C.A.S.	700 000 €
Association « Joie de Vivre »	50 000 €
Patronage Laïque de l'Avenir	4 000 €
Caisse des Ecoles	15 000 €
AR4D	25 000 €

D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document afférent aux subventions de l'exercice 2015 pour ces organismes bénéficiant d'une avance de subvention.

(Unanimité)

- 5) **De décider** des admissions en non-valeurs pour un montant de 31 044,31 € et en créances éteintes pour un montant de 8 045,17 €.

De dire que les crédits correspondants sont inscrits au budget de la commune.

(Unanimité)

- 6) **D'autoriser** l'émission du cautionnement solidaire, pour le compte de la Société Anonyme d'Economie Mixte Marne et Chanteraine Chelles Aménagement (M2CA), au profit de la banque Crédit Agricole Brie Picardie, pour sûreté du remboursement de l'emprunt d'un montant de 1 031 437,76 € ci-dessus indiqué, et ce, à hauteur de 80 %, dans les termes des actes de cautionnement tels qu'indiqués ci-dessus, à savoir :

- Échéance : 31 janvier 2015
- Remboursement du capital et intérêts : « in-fine »
- Taux d'intérêt annuel variable : 3,2880 % l'an
- Frais de dossier : 500 €
- Taux effectif global indicatif sur la base de l'indice précisé en exposé : 4,1651 % l'an

D'autoriser Monsieur le Maire à intervenir aux actes s'y rapportant.

(Unanimité)

- 7) **D'approuver** l'avenant n° 4 à la convention d'intervention foncière entre l'Etablissement Foncier Public d'Ile-de-France, la Commune de Chelles et la Communauté d'Agglomération Marne et Chanteraine.

D'autoriser Monsieur le Maire à signer ledit avenant n° 4.

(Unanimité)

- 8) Considérant que dispense est faite à la Ville de Chelles pour la parcelle cadastrée BH 316, située Passage Bazin, aménagée en emplacements de parking mis à la location, de solliciter l'avis des Domaines, le montant annuel des places restant en deçà du seuil de consultation,

De fixer le montant du loyer à 30 € par emplacement et par mois.

De fixer le montant de la caution à 15 € pour la fabrication de la clé du portail.

De donner pouvoir au Maire pour organiser les modalités pratiques de la mise en location et de l'attribution des places et de signer tout document afférent à ces modalités.

De dire que les crédits sont prévus au budget de la commune.

(Majorité absolue des suffrages exprimés : 36 pour, 9 contre)

- 9) Vu l'avis de France Domaine n° 2014-108V1703 du 4 décembre 2014,
De décider l'acquisition de la parcelle BH 110, de l'îlot B3 de la ZAC Centre Gare, sise 4 allée Chilpéric au prix hors T.V.A. de 385 000 €.
D'autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte notarié et plus généralement tout document en vue de la réalisation de la vente.
De dire que les crédits sont prévus au budget de la commune.
(Majorité absolue des suffrages exprimés : 32 pour, 2 contre, 6 abstention(s))

- 10) Considérant que l'emprise concernée est désaffectée et déclassée du domaine public communal,
Vu l'avis de France Domaines n° 2014-108V0936 du 08 août 2014,
De céder une emprise de 100 m² environ issue de la parcelle BW 379 à Monsieur et Madame Vernhes, au prix indiqué par France Domaine de 10 000 € (dix mille euros), avec réalisation de la vente dans un délai de 9 mois.
D'autoriser Monsieur Le Maire à signer tout acte en vue de la réalisation de cette vente.
De dire que les crédits sont prévus au budget de la commune.
(Unanimité)

- 11) Vu l'avis favorable formulé par la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) en sa séance du 2 décembre 2014,
De prendre acte du rapport d'activité du Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (SEDIF) pour l'année 2013.
(Unanimité)

- 12) **De prendre** acte du rapport d'activité du Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile-de-France (SIGEIF) pour l'année 2013.
(Unanimité)

- 13) **De décider** de la modification de la sectorisation scolaire suivante :

1/ Rattachement des rues suivantes au secteur Pont du Forest maternelle et Jules Ferry élémentaire (anciennement groupe scolaire Pont du Forest)

- | | |
|-----------------------|---|
| - Avenue d'Alger | - Place des Fusillés |
| - Rue Auguste Laurent | - Avenue Houssa Ouaid |
| - Rue de Bordeaux | - Rue de Lorraine |
| - Rue de Bourgogne | - Avenue du Maréchal Foch à partir des numéros 51 et 54 |
| - Rue Carnavalet | - Avenue des Martyrs de Chelles |
| - Rue de Champagne | - Rue des Templiers |
| - Rue Dejaset | |

2/ Rattachement des rues suivantes au secteur groupe scolaire Pasteur (anciennement Pasteur/Jules Ferry)

- Avenue du Maréchal Foch numéros impairs 1 à 49
- Rue de Verdun
- Rue Jeanne d'arc
- Rue Pasteur
- Rue Parmentier
- Rue Poncelet
- Rue Pérotin
- Avenue Maréchal de Lattre de Tassigny
- Rue Raymond Counil
- Rue de la Paix
- Rue Henri Poincaré numéro 1 et numéros pairs de 2 à 10
- Rue Léon Rimbert numéros pairs de 2 à 14 et numéros impairs de 1 à 9.
- Avenue du Général de Gaulle numéros impairs
- Rue Franck Hemon
- Rue du Docteur Spadotto
- Rue du Chemin de fer
- Rue Eugène Brie
- Rue de l'Union

3/ Rattachement des rues suivantes au secteur groupe scolaire Pasteur (anciennement Le Parc/Tournelles-Guy Rabourdin)

- Rue Auguste Meunier numéros pairs 2 à 52
- Impasse Mariey
- Rue du Docteur Calmette
- Rue du révérend Père Chaillet

De dire que le nouveau secteur Pasteur concernera uniquement les inscriptions des élèves de CP pour l'année scolaire 2015/2016.

De dire que cette nouvelle sectorisation s'appliquera à compter de la rentrée scolaire de septembre 2015.

(Unanimité des votants : 43 pour, 2 abstention(s))

14) Vu l'avis favorable formulé par la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) en sa séance du 2 décembre 2014,

De prendre acte du rapport d'activité présenté par la Société SECAE, relatif à la Délégation de Service Public, du cinéma Etoile Cosmos pour l'année 2013.

(Unanimité)

15) Dans le cadre du Chelles Battle Pro 2015 qui aura lieu le 7 mars,

D'approuver l'attribution de prix en espèces et en lots selon les catégories, comme suit :

- la somme de 3 200 € pour le 1er prix de la catégorie 8 contre 8 (soit 400 € par danseur)
- la somme de 800 € pour le 1^{er} prix de la catégorie 1 contre 1 (soit 400 € par danseur)
- des lots pour une valeur totale de 800 € seront offerts aux 8 danseurs de la catégorie Baby-Battle (soit une moyenne de 100 € par danseur)

De fixer les tarifs, nets sans TVA, de location d'espaces de vente de 3 m x 3 m, dont le règlement devra être accompagné d'un chèque de caution de 100 €, comme suit :

- 150 € pour 1 stand
- 250 € pour 2 stands

D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les Conseils Général et Régional, la Communauté d'Agglomération Marne et Chantereine, ainsi que tout autre organisme public ou privé susceptible d'être partenaire afin d'obtenir des subventions et des partenariats financiers les plus élevés possibles.

D'autoriser Monsieur le Maire à signer ces diverses demandes de subventions et tout document y afférent.

De dire que les crédits nécessaires seront inscrits au budget de la commune.

(Unanimité des votants : 39 pour, 6 abstention(s))

16) D'approuver la convention d'objectifs entre la Ville de Chelles et le Comité d'Actions Sociales et Solidaires (CASS) pour l'année 2015.

D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention d'objectifs et tout document y afférent.

De dire que les crédits sont inscrits au budget de la commune.

(Unanimité)

17) De créer un poste d'attaché territorial, à temps plein, pour assurer les fonctions de chargé de recrutement et de la mobilité.

D'autoriser Monsieur le Maire à recruter un agent contractuel en cas d'absence de candidat titulaire de la fonction publique répondant aux exigences du poste.

D'autoriser Monsieur le Maire à signer un contrat sur la base de l'article 3-3.2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée.

De dire que les crédits sont prévus au budget de la commune.

(Unanimité des votants : 36 pour, 9 abstention(s))

18) Concernant le tableau des effectifs du personnel communal de la Ville de Chelles,

De supprimer 2 postes.

De créer 2 postes.

De modifier le tableau des effectifs en conséquence.

De dire que les crédits sont inscrits au budget de la commune.

(Unanimité des votants : 36 pour, 9 abstention(s))

19) De prendre acte des marchés annexés à cette délibération en application de la délégation accordée par le Conseil Municipal.

(Unanimité)

20) De prendre acte des décisions annexées à cette délibération en application de la délégation accordée par le Conseil Municipal.

(Unanimité)

21) De désigner 2 délégués du Conseil Municipal auprès de l'association Chelles Insertion, à savoir :

- Madame Colette Boissot
- Monsieur Alain Mamou

(Unanimité)

22) D'attribuer une subvention de fonctionnement de 10 000 € à l'association Chelles Insertion.

De dire que les crédits sont prévus au budget de la commune.

(Unanimité)

23) De demander au Ministère de l'Education Nationale de renoncer à son projet de déclassement du Collège Camille Corot de Chelles du Réseau d'Education Prioritaire.

(Unanimité)

La séance est levée à 21h10

Ce compte rendu est dressé conformément au décret n° 83.1025 du 28 novembre 1983 et à la circulaire préfectorale n° 84.44 du 23 novembre 1984 prise pour son application concernant les délais de recours en matière de décision individuelle.

LISTE DES MARCHES PUBLICS NOTIFIES

DU 07/11/2014 AU 02/12/2014

N° marché	Objet	Type de procédure	Titulaire(s)	Montant H.T.
14-11	Maintenance, assistance, prestations annexes et sur la fourniture de modules supplémentaires du progiciel ELISE pour la gestion du courrier de la ville de Chelles et des sites distants associés	M.N	ARCHIMED SA 49 boulevard de St Strasbourg 59042 LILLE CEDEX	Marché à Bon de Commande : Montants minimum pour la durée du marché : 3 500 € Montants maximum pour la durée du marché : 37 000 €
14-22	Maintenance, assistance, prestations annexes et la fourniture de modules supplémentaires pour la gestion du numéro unique (lot 1) interfacée avec le progiciel E GENERUS (lot 2)	M.N	Lot N° 1 Gestion du numéro unique FICHORGA Parc d'activités Route d'Ennetières 59175 TEMPLEMARS	Marché à Bon de Commande : Montants minimum pour la durée du marché : 3 000 € Montants maximum pour la durée du marché : 45 000 €
			Lot N° 2 Interface avec le progiciel E GENERUS FICHORGA Parc d'activités Route d'Ennetières 59175 TEMPLEMARS	Marché à Bon de Commande : Montants minimum pour la durée du marché : 5 000 € Montants maximum pour la durée du marché : 45 000 €
14-41	Conception et suivi de la mise en œuvre de la charte graphique du centre d'art contemporain des "Eglises	M.N	Frédéric TESCHNER 17 rue de la Révolution 93100 MONTREUIL	Marché à Bon de Commande : Montants maximum pour la durée du marché : 32 000 €
14-33	Entretien et maintenance des deux fontaines publiques	MAPA	ID VERDE Agence Arrosage et Fontainerie 41 rue de la Tour 77410 VILLEVAUDE	16 209 €
14-44	Direction artistique Chelles Battle Pro 2015	MAPA	Association ART4D 14 rue de Fresnes 77500 CHELLES	33 333,33 €

LISTE DES AVENANTS AUX MARCHES PUBLICS NOTIFIES

DU 07/11/2014 AU 02/12/2014

N° marché	Objet	Type de procédure	Titulaire(s)	Montant H.T.
12-66	Avenant n° 2 au marché à bons de commande de travaux d'entretien des bâtiments communaux - 2013/2016	AOO	Lot N°4 Métallerie, serrurerie, clôtures JLC CLOTURES 5 allée du Clos des Charmes 77090 COLLEGIEN	40 000 € en plus value
13-33	Avenant n° 1 au marché de fournitures administratives	MAPA	OFFICE DEPOT 126 avenue du Poteau 60451 SENLIS Cedex	pas de modification du montant du marché

LISTE DES DECISIONS DU MAIRE

Communication du Conseil Municipal
du 11 décembre 2014

Décision n° D 2014-226 du 07/11/2014 :

Avenant n° 1 de prolongation de 4 mois à la convention avec Elres SAS relative à la fourniture des goûters aux haltes jeux.
Montant : 0,47 € par goûter

Décision n° D 2014-227 du 10/11/2014 :

Convention avec le Collège Camille Corot pour la mise à disposition gratuite des locaux du Club Jeunesse Delambre pour l'année scolaire 2014-2015 dans le cadre de la classe mitoyenne, du pré-DISCOL et du dispositif d'insertion scolaire.

Décision n° D 2014-228 du 10/11/2014 :

Contrat avec la société Ghost Note Production pour la mise à disposition de l'espace scénique et d'une loge des Cuizines les 9 et 10 décembre.
Montant : 500 € à percevoir

Décision n° D 2014-229 du 10/11/2014 :

Contrat de bail passé avec M. Gérard Brissac à compter du 1^{er} octobre.
Montant mensuel :
Loyer 251,27 €
Prov. charges 85 €

Décision n° D 2014-230 du 10/11/2014 :

Modification par avenant du contrat de financement (réf : C0697) avec la Caisse Régionale du Crédit Agricole Mutuel de la Brie Picardie, suite aux nouvelles règles imposées par la Banque de France.

Décision n° D 2014-231 du 10/11/2014 :

Modification par avenant du contrat de financement (réf : C04513) avec la Caisse Régionale du Crédit Agricole Mutuel de la Brie Picardie, suite aux nouvelles règles imposées par la Banque de France.

Décision n° D 2014-232 du 14/11/2014 :

Clôture de la régie d'avances "Mini-Golf" à compter du 15 novembre.

Décision n° D 2014-233 du 14/11/2014 :

Modification régie d'avances "Ecole multi-sports" à compter du 15 novembre.

Décision n° D 2014-234 du 18/11/2014 :

Contrat avec l'association A.C.I.D. pour la mise à disposition de l'espace scénique et d'une loge des Cuizines les 3 et 4 novembre.
Montant : 200 € à percevoir

Décision n° D 2014-235 du 18/11/2014 :

Contrat avec l'association K'Dance pour l'organisation d'animations diverses dans le cadre de la fête de quartier de l'espace socioculturel Jean Moulin le 17 décembre.
Montant : 2 692,00 €

Décision n° D 2014-236 du 18/11/2014 :

Contrat avec la société Kiloutou pour la location de chauffages externes dans le cadre de la fête de quartier de l'espace socioculturel Jean Moulin le 17 décembre.
Montant : 211,58 €

Décision n° D 2014-237 du 20/11/2014 :

Convention avec Art Evolution dans le cadre des animations de Noël pour le 20 décembre.
Montant : 2 162,75 €

Décision n° D 2014-238 du 27/11/2014 :

Modification régie "Manifestations Jeunesse" à compter du 1^{er} décembre 2014.
Montant :

Décision n° D 2014-239 du 27/11/2014 :

Clôture régie d'avances "Centres de vacances" à partir du 1^{er} janvier 2015.

Décision n° D 2014-240 du 27/11/2014 :

Clôture régie d'avances "Secteur vacances" à partir du 1^{er} janvier 2015.
Montant :

Décision n° D 2014-241 du 27/11/2014 :

Clôture régie d'avances "Halte garderie Les Fripounets" à partir du 1^{er} janvier 2015.

Décision n° D 2014-242 du 27/11/2014 :

Clôture régie d'avances "Crèches du Parc et Maison de la Petite Enfance" à partir du 1^{er} janvier 2015

Décision n° D 2014-243 du 27/11/2014 :

Clôture régie d'avances "Crèche Gambetta" à partir du 1^{er} janvier 2015

Décision n° D 2014-244 du 27/11/2014 :

Clôture régie d'avances "Crèche de l'Aulnoy" à partir du 1^{er} janvier 2015

Décision n° D 2014-245 du 27/11/2014 :

Clôture régie d'avances "Crèche familiale La Rotonde" à partir du 1^{er} janvier 2015

Décision n° D 2014-246 du 27/11/2014 :

Création d'une régie d'avances "Vacances enfance" à partir du 1^{er} janvier 2015.

Décision n° D 2014-247 du 27/11/2014 :

Modification de la régie d'avances "Centres de loisirs" à partir du 1^{er} janvier 2015.

Décision n° D 2014-248 du 27/11/2014 :

Clôture régie d'avances "Halte garderie Les Lutins" à partir du 1^{er} janvier 2015.

Décision n° D 2014-249 du 27/11/2014 :

Clôture régie d'avances "Crèche collective Dolto" à partir du 1^{er} janvier 2015.

Décision n° D 2014-250 du 27/11/2014 :

Création d'une régie d'avances "Petite enfance" à partir du 1^{er} janvier 2015.

Décision n° D 2014-251 du 27/11/2014 :

Contrat avec la société Sarl Naptivip pour la télémaintenance, les prestations annexes et la fourniture de modules supplémentaires du serveur vocal pour le pointage par téléphone du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2015.

Montant : 4833,33 € HT maximum par an

Décision n° D 2014-252 du 27/11/2014 :

Contrat avec la société Sarl Doursoux pour la maintenance, les prestations annexes et pour la fourniture de caméras supplémentaires jusqu'au 31 décembre 2015.

Montant : 4300,00 € HT maximum

Décision n° D 2014-253 du 27/11/2014 :

Contrat avec l'association ASC Danse dans le cadre de l'Ecole Municipale des Sports pour 6 séances de 2h courant mars et avril 2015.

Montant : 600,00 €

Décision n° D 2014-254 du 28/11/2014 :

Contrat avec K'Dance Animation dans le cadre des animations de Noël le 13 décembre.

Montant : 450,00 €

Décision n° D 2014-255 du 28/11/2014 :

Contrat avec K'Dance Animation dans le cadre des animations de Noël du 14 au 24 décembre.

Montant : 8 334,50 €